



Référence du dossier : COO.2180.101.7.556370 / 53/2012/01205

Notre référence : sem-vub

3003 Berne-Wabern, le 17 mars 2016

Echange d'expériences du 4 février 2016 au sujet des cours de langue fide portant sur la grossesse, la naissance et la petite enfance : bilan des discussions

Le but de cette rencontre était de permettre aux responsables et aux acteurs des 19 projets pilotes d'échanger leurs expériences et de débattre des défis à relever. Environ 50 personnes ont participé (représentants des offres de cours de langue, de consultation parents-enfants, sages-femmes, représentants cantonaux des domaines de la petite enfance, de la formation d'adultes et de l'intégration). Grâce au crédit d'intégration, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) contribue à la mise en œuvre de la recommandation intitulée « Renforcement des compétences linguistiques des futurs parents » (5b) telle qu'elle a été adoptée le 27 juin 2014 par la Conférence tripartite sur les agglomérations (voir aussi <http://www.dialog-integration.ch/fr/>). Voici les résultats des trois discussions :

Mise en réseau et promotion du projet / Accessibilité des participantes

Accessibilité et recrutement des participantes : la mise en réseau des offres et la collaboration avec différents services spécialisés, le bouche-à-oreille parmi les participantes au cours et la diffusion d'informations par les spécialistes et les multiplicateurs sont essentiels pour améliorer l'accessibilité des participantes. Toutefois, malgré une publicité intensive, certains cours n'ont pas pu avoir lieu ou ont dû commencer avec un nombre de participantes réduit de moitié (entre 5 et 6 personnes). Les difficultés suivantes ont été relevées :

- Il faut toujours un certain temps pour qu'une nouvelle offre soit connue (introduction sur le marché).
- Les institutions doivent bénéficier d'une certaine « notoriété » pour que les participantes aient « confiance » et que les multiplicateurs les considèrent comme des « institutions spécialisées ».
- Le prix joue probablement un rôle important (offres gratuites ou bon marché).

Partenaires / Institutions : Pour les spécialistes/institutions spécialisées, comme les services sociaux, les offices régionaux de placement, les bureaux d'intégration, les sages-femmes, les personnes de confiance, les hôpitaux, les médecins et les centres de consultation, une séance de lancement sur place s'est avérée utile. Les contacts oraux et les informations écrites forment les moyens de publicité les plus efficaces auprès des multiplicateurs. Les prospectus, pour leur part, s'adressent davantage aux spécialistes qu'aux participantes. Ils peuvent également indiquer le numéro de téléphone d'urgence des services de consultations parents-enfants et, plutôt que de préciser le prix total, ne mentionner que le prix du cours à l'unité. Le recours à des sponsors et la prise de contact avec des fondations constituent d'autres solutions envisageables. La partie du cours consacrée à la préparation à la naissance, d'un montant de 150.-, pourrait éventuellement être cofinancée par des caisses-maladie. La Fédération suisse des sages-femmes propose d'inciter les femmes à suivre des cours de langue.

Organisation et contenu des cours / Encadrement des enfants

Coût des cours : Toutes les offres sont actuellement subventionnées (par des services tel que le bureau cantonal d'intégration). La plupart des responsables de projet n'ont encore trouvé aucune solution financière durable après la phase pilote. Le financement des cours est géré de manière très différente. Certains cours sont gratuits (subventionnés par le canton), tandis que d'autres sont facturés CHF 20.-, CHF 80.- ou CHF 400.- par semestre. En cas de cours, offert gracieusement, le prestataire doit au préalable trouver des donateurs ou des tiers susceptibles de le financer. Cette démarche est certes astreignante, mais elle en vaut la peine. Certains prestataires constatent que le cours doit quand même être d'un certain prix pour être perçu comme « sérieux ». L'idée que les participantes assument une partie des frais a été abordée. Les unités de cours devraient être conçues selon des thèmes précis pour attirer et motiver les participantes. Dans l'ensemble, aucun lien direct n'est établi entre le prix du cours et l'assiduité des participantes. La contribution au cours doit rester symbolique et abordable. La situation socioéconomique des participantes est généralement précaire et les maris sont souvent les seuls à gagner de l'argent. La plupart des femmes doivent alors « demander l'autorisation » à leur mari et cette contrainte constitue un obstacle supplémentaire. Les participantes doivent être priées de venir régulièrement et de justifier leurs absences.

Encadrement des enfants : L'encadrement des enfants est régi de manières diverses. Certains cours sont dispensés sans la présence des enfants, alors que d'autres prévoient une première partie avec eux, puis une autre sans eux et que d'autres encore autorisent leur présence. L'encadrement des enfants peut être en partie gratuit ou coûter entre 50.- et plusieurs centaines de francs par semestre. Tous les modèles ont leurs avantages et leurs inconvénients. Certaines institutions dispensent leurs cours de langue là où les enfants sont encadrés. Si la proximité de la mère et de l'enfant est intéressante, elle peut aussi déconcentrer la participante.

Certaines participantes ont fortement apprécié d'être séparées de leurs enfants en douceur. Il est arrivé que des prestataires autorisent exceptionnellement la présence de nourrissons dans le cours, les institutions chargées de l'encadrement des enfants n'acceptant généralement que les enfants d'au moins six mois, voire plus. L'introduction de l'encadrement des enfants dans le cadre des cours a poussé les prestataires de cours à s'adapter et à prévoir du personnel supplémentaire sur la base de 1 à 5 enfants par personne chargée de l'encadrement. La séparation de la mère et de l'enfant peut aussi poser problème. C'est la raison pour laquelle un prestataire a décidé de dispenser son premier cours de langue dans les locaux de la crèche. La plupart des cours durent 3 x 45 minutes avec une pause entre les différentes unités. Or ces pauses seraient trop courtes pour que les mamans puissent allaiter leurs bébés. Une pause de 30 minutes au minimum avec possibilité de prendre une collation semblerait plus adaptée. Certains prestataires proposent une partie avec l'enfant, puis une autre sans, histoire de gagner la confiance des participantes. D'autres optent dès le début pour un encadrement des enfants séparé, mais assuré souvent dans des locaux attenants (par ex. consultations parents-enfants ou crèche). Ainsi, le montant des cours et le type d'encadrement des enfants (dans le cours / en dehors du cours) sont finalement moins décisifs que la confiance des participantes dans la direction du cours ou dans l'encadrement de leurs enfants.

Thèmes phares : Les sujets ont tous été sélectionnés en fonction des besoins des participantes. A cet égard, les scénarios fide ont été d'un grand soutien. Les personnes chargées

des cours s'en sont inspirées tout en ajoutant d'autres supports authentiques. Les participantes ont beaucoup apprécié les jeux de rôle au téléphone. En effet, avoir une conversation téléphonique dans une langue étrangère n'est pas des plus faciles. De même, le fait de prendre un rendez-vous chez un spécialiste peut être angoissant. Dialogues et jeux de rôle ont donc suscité un très grand intérêt parmi les participantes. Le but était de leur permettre de se rendre seules chez le médecin. La préparation en vue de prendre un rendez-vous chez un médecin (par ex. noter les questions les plus importantes) s'est avérée très utile. Tous les exercices proposés dans le but d'acquérir une plus grande autonomie ont énormément plu. L'intervention ciblée de sages-femmes et d'infirmières de la petite enfance ont montré aux participantes qu'elles étaient capables de s'entretenir avec des spécialistes. Les sujets tabous sont récurrents : rôle des hommes, sexualité et prévention. Ainsi, certains prestataires ont, par exemple, prévu d'inviter des intervenants externes sur le thème de la prévention. En revanche, des sujets comme l'encouragement précoce et l'encouragement du développement de l'enfant ont fait l'unanimité. Des courts métrages réalisés par le canton de Zurich (<http://www.kinder-4.ch>) ont été repris en Romandie. Certains prestataires romands constatent que la dépression postnatale constitue un sujet essentiel pour les participantes, bien plus que les soins de bébé, par exemple. N'ayant ni famille ni amis en Suisse, nombre de migrantes sont plus souvent victimes du babyblues et de dépression postnatale que les Suissesses. C'est pourquoi une prestataire a décidé de mettre tout particulièrement l'accent sur la description des émotions et des états d'âme afin que les femmes puissent s'exprimer sans problèmes lors d'un entretien avec une sage-femme sensibilisée à la question. Une autre institution envisage de convier une psychologue au cours, une démarche parfois considérée comme problématique (pourrait être mal interprété par les participantes). Ce qui importe bien plus, c'est que les femmes soient capables de s'exprimer. Idéalement, le cours de langue devrait être combiné à un cours de préparation à la naissance et inclure les services d'une interprète communautaire. La langue doit effectivement rester au centre des préoccupations. En effet malgré les thèmes phares que sont la grossesse, la naissance et la petite enfance, les projets pilotes sont finalement bien des cours de langue.

Résultats en matière d'apprentissage : Dans l'ensemble, on constate un progrès au niveau de l'expression. Les femmes ont acquis une plus grande autonomie et élargi leur réseau social ; elles interagissent et n'hésitent pas à partager leurs préoccupations et leurs interrogations. Plus les participantes restent dans le cours, plus leur participation est régulière. La visite des institutions sur place (par ex. maternité ou consultations parents-enfants) aide les participantes à être de plus en plus autonomes. La préparation demande cependant beaucoup de temps. Les femmes dont le niveau de formation est plus élevé fréquentent les cours de façon plus assidue. Le manque de ponctualité des participantes constitue un des principaux obstacles à l'organisation des cours (désistement au dernier moment pour cause de mauvais temps, d'enfant malade, de fatigue, etc.). D'où la question de savoir si les cours spécifiques aux femmes et à la migration ne sont pas plus fréquentés dans les régions rurales parce que les offres y sont peu nombreuses. Dans les villes, par contre, nombreuses sont les activités proposées et les prestataires doivent faire face à une plus grande concurrence. De manière générale, le fait de mettre en réseau les offres et les acteurs aux niveaux local et régional s'avère très utile.

Inscription du projet dans la durée

Collaboration : L'objectif est de former des groupes stables. La conception de l'encadrement des enfants et la création de nouvelles collaborations constituent donc les futurs défis à relever. Les expériences faites en matière d'encadrement des enfants sont très diverses. Les projets pilotes sont des projets qui exigent des ressources importantes sur le plan du personnel (encadrement des enfants et définition des thèmes phares, entre autres). Il a été discuté d'accepter moins de femmes enceintes en cours. Par ailleurs, la proximité d'institutions indispensables telles qu'une maternité facilite la collaboration.

La mise en place d'un réseau opérationnel sur le long terme est essentielle. Pour chaque nouveau projet pilote, il convient cependant, dans un premier temps, de créer les structures adéquates et de recruter le personnel nécessaire. Idéalement, les cours dispensés dans un canton devraient être chapeautés par un seul département compétent. Ce souhait est difficile à satisfaire lorsque les participantes viennent de différents cantons. De plus, il faudrait que le cours de langue spécifique s'inscrive dans le cadre d'une offre de cours de langue régulière. Cette mesure faciliterait notamment le recrutement des participantes. De même, la collaboration entre les prestataires de cours et les services de consultation parentes-enfants devrait, pour des questions de simplification, faire partie des tâches ordinaires de ces derniers. Fait notable dans ce projet pilote : la consultation collective a primé sur la consultation individuelle. Les centres familiaux apprécient la collaboration avec les prestataires de cours de langue. Un hôpital universitaire / Une maternité n'était, faute de ressources suffisantes, pas intéressé par une collaboration. Il est, par conséquent, préférable de contacter l'école de sages-femmes. La collaboration avec les délégués cantonaux à l'intégration est bonne.

Solutions sur le plan financier : Le prix du cours n'est pas le seul obstacle au recrutement des participantes. L'introduction d'une offre sur le marché prenant du temps. Les participants regrettent que le financement par la Confédération n'ait pu être garanti que rendant une année. Une implication plus conséquente voire « contraignante » des cantons et des tiers est souhaitée . Il n'est pas exclu que les cours de langue puissent, à partir de 2018, être financés dans le cadre de la phase II des programmes d'intégration cantonaux sous le thème « Langue et formation ».

Perception du projet : Le projet est perçu positivement dans le canton, même si les participantes ne sont souvent pas très nombreuses. L'aspect positif est que la mise en relation des participantes au sein d'un groupe et la mise en réseau des offres d'information favorisent l'intégration sociale. En outre, des connaissances spécifiques sont transmises (sur la naissance, par ex.) et la langue est utilisée de manière concrète (compétences orales).

Le SEM remercie tous les responsables de projet de s'engager activement pour faire du cours pilote un succès et de contribuer ainsi à développer les compétences linguistiques des mères migrantes et à promouvoir leur santé.